


AMUNDI FINANCE EMISSIONS
Rapport Financier Semestriel
au 30 juin 2023

Sommaire

1. Rapport d'Activités au 30 juin 2023	3
2. Etats Financiers au 30 juin 2023	29
3. Rapport du Commissaire aux Comptes	46
4. Déclaration du Directeur Général	50

01

Rapport d'activités au 30 juin 2023

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE AMUNDI FINANCE EMISSIONS sur les comptes sociaux au 30 juin 2023

ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a pour principale activité l'émission de titres obligataires pour le réseau Crédit Agricole et la conclusion de tous contrats s'y afférant.

Au cours de l'exercice 2023, AMUNDI FINANCE EMISSIONS a poursuivi son activité d'émission de titres¹ obligataires, en émettant 10 EMTN pour un montant émis commercialisé de 2 943 M€ au 30 juin 2023 (hors EMTN en cours de commercialisation) dont :

- 4 EMTN liés à un taux d'une valeur nominale de 2 434 M€,
- 3 EMTN liés à un indice d'une valeur nominale de 503 M€,
- 3 EMTN sont des émissions privées d'une valeur nominale totale de 6 M€.

Au 30 juin 2023, le montant nominal total en circulation s'élève à 6,295 Milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation) contre 3,852 Milliards d'euros en circulation au 31 décembre 2022. L'échéance des titres en circulation est comprise entre 2023 et 2032.

Ces EMTN sont émis sous forme de titres de créance dont la formule est garantie par Crédit Agricole SA (« le Garant »), dans le cadre de son programme d'émission (« le Programme »).

Au 30 juin 2023 AMUNDI FINANCE EMISSIONS commercialise 3 nouveaux EMTN pour une valeur nominale de 1 200 M€.

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs en 2023 ayant des effets sur l'activité d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

¹ Titres bénéficiant de la garantie de Crédit Agricole S.A

COMPTE DE RESULTAT

Les principales évolutions du compte de résultat sont présentées dans les tableaux et commentaires ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2022	30/06/2023	Var%	Commentaires 30/06/2023
Produits financiers	51 379	189 066	268.0%	Hausse des taux de rémunérations et des encours générant des gains supplémentaires sur les actifs de couverture (Obligations, DAT et jambe receveuse des Instruments financiers à terme).
Charges financières	40 211	158 225	293.5%	Hausse des taux de rémunérations et des encours générant des charges sur instruments financiers à terme et sur les emprunts obligataires.
Charges d'exploitation	9 724	11 660	19.9%	Augmentation des commissions de distribution et de gestion liées aux encours des EMTN en forte hausse.

Les produits financiers s'élèvent à +189 066 milliers d'euros (contre +51 379 milliers d'euros au 30 juin 2022) et les charges financières à +158 225 milliers d'euros (contre +40 211 milliers d'euros au 30 juin 2022). Ainsi, le **résultat financier net** ressort bénéficiaire à +30 841 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre +11 168 milliers d'euros au 30 juin 2022 soit une augmentation de +19 673 milliers d'euros.

La forte hausse des taux d'intérêts constatée sur les actifs et passifs de couverture des montages ainsi que la commercialisation et la forte collecte sur 2023 des nouvelles émissions d'EMTN à prédominance de taux font varier fortement les postes du résultat financier du 1^{er} semestre 2023 d'Amundi Finance Emissions.

Le résultat Financier net se compose :

- Des produits sur les actifs de couverture des montages EMTN pour +105 479 milliers d'euros au 30 juin 2023 versus +35 789 milliers d'euros au 30 juin 2022 dont :
 - Les Obligations pour un revenu de +43 919 milliers d'euros contre +3 807 milliers d'euros au 30 juin 2022,
 - Les OPCV pour +2 949 milliers d'euros contre +6 871 milliers d'euros au 30 juin 2022,
 - Les Dépôts à Terme, un produit net de +34 159 milliers d'euros contre une charge de -552 milliers d'euros au 30 juin 2022,
 - Les Instruments financiers à terme pour un résultat net de +24 453 milliers d'euros, versus +25 664 milliers d'euros au 30 juin 2022.

- Des charges sur les passifs de couverture des montages EMTN pour -89 979 Milliers d'euros au 30 juin 2023 contre -24 604 milliers d'euros au 30 juin 2022, principalement dû à l'augmentation des taux intérêts dus sur les montages ainsi que d'arrivée à échéance plus importante sur la période.
- Des revenus des placements de trésorerie pour fonds propres pour +15 340 milliers d'euros (versus une charge de -17 milliers d'euros au 30 juin 2022). Cette forte hausse est en lien avec l'augmentation des taux de rémunération des fonds propres et du placement du cash des émissions en cours de commercialisation jusqu'au début du 2^{ème} trimestre 2023 suite à la mise en place du Franco de paiement entre Amundi Finance et Amundi Finance Emissions.

Le **résultat d'exploitation**, exclusivement représenté par des charges, ressort à -11 660 milliers d'euros contre - 9 724 milliers d'euros au premier semestre 2022.

Cette hausse des charges d'exploitation est principalement due à :

- L'augmentation du taux moyen des frais de gestion et de distribution supportés par AMUNDI FINANCE EMISSIONS sur les nouvelles émissions d'EMTN dont le sous-jacent porte sur la performance d'un indice,
- L'augmentation des encours sur la période, grâce à de fortes collectes sur les nouveaux lancements.

Elles comprennent principalement :

- Des commissions de garanties pour 3 925 milliers d'euros contre 3 507 milliers d'euros au 30 juin 2022,
- Des commissions de distribution pour 3 249 milliers d'euros contre 2 628 milliers d'euros au 30 juin 2022,
- Des commissions de gestion pour 4 156 milliers d'euros contre 3 459 milliers d'euros au 30 juin 2022,
- Des frais d'émission d'emprunt obligataire pour 161 milliers d'euros contre 74 milliers d'euros au 30 juin 2022,
- Un don de 155 milliers d'euros, via le produit Neolys Janvier 2023, au profit de l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD) pour le soutien des pratiques de stockage du carbone et la structuration du marché du carbone en France.

Le **résultat courant avant impôts** au 30 juin 2023 ressort bénéficiaire de 19 181 milliers d'euros contre un bénéfice de 1 444 milliers d'euros au 30 juin 2022.

La charge **d'impôts sur les bénéfices** s'élève à 4 928 milliers d'euros contre une charge de 492 milliers d'euros au 30 juin 2022.

Ainsi, le **résultat net** est un bénéfice de 14 253 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre un bénéfice de 952 milliers d'euros au 30 juin 2022.

BILAN

Au 30 juin 2023, le total du bilan s'établit à 7 611 586 milliers d'euros (contre 3 904 868 milliers d'euros au 31 décembre 2022). Les principales évolutions sont présentées dans les tableaux et commentaires ci-dessous :

A l'actif :

Evolution en milliers d'Euros des principaux postes de l'actif entre le 31/12/2022 et le 30/06/2023 :

En milliers d'euros	31/12/2022	30/06/2023	Var%	Commentaires 30/06/2023
Obligations CASA	2 664 236	2 495 251	-6.3%	Baisse des encours d'EMTN en circulation adossés à des Obligations CASA
Dépôts à terme CASA	854 671	3 495 142	308.9%	Forte hausse des encours d'EMTN en circulation adossés à des Dépôts à terme
OPCI	358 528	350 336	-2.3%	Baisse des encours d'EMTN en circulation adossés à des OPCI
Autres créances (Swap)	4 679	25 112	436.7%	Hausse des encours d'EMTN de taux
Autres créances	3 220	1 210 736	37500.5%	Hausse des créances expliquée par le franco de paiement des émissions en cours de commercialisation
Prêt de trésorerie	14 431	32 702	126.6%	Hausse des placements liés aux résultats affectés et en cours de réalisation

- Des actifs de couverture des titres obligataires émis par AMUNDI FINANCE EMISSIONS pour 6 365 842 milliers d'euros (contre 3 882 114 milliers d'euros au 31 décembre 2022), dont :
 - Des obligations CASA dont la valeur nette comptable, coupons courus inclus, ressort à 2 495 251 milliers d'euros au 30 juin 2023 versus 2 664 236 milliers d'euros au 31 décembre 2022, suivant le rythme de rachat des ETMN,
 - Des Dépôts à Terme intérêts inclus pour 3 495 142 milliers d'euros contre 854 671 milliers d'euros au 31 décembre 2022, les nouveaux EMTN étant couverts en DAT,
 - Des OPCV dont la valeur comptable s'élève à 350 336 milliers d'euros à la fin du 1^{er} semestre 2023 contre 358 528 milliers d'euros fin 2022,
 - Des produits à recevoir sur les swaps pour 25 112 milliers d'euros contre 4 679 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

- Des autres créances pour 1 210 736 milliers d'euros au 30 juin 2023 versus 3 220 milliers d'euros au 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique par la mise en place d'un franco de paiement sur les émissions en cours de commercialisation (1 200 000 milliers d'euros au 30 juin 2023 pour 3 EMTN en cours de commercialisation). Par ailleurs, 872 milliers d'euros d'acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés (versus 3 488 à fin 2022) et 3 050 milliers d'euros de produits à recevoir sur appel en garantie des obligations détenues (3 220 milliers d'euros à fin 2022).
- Des placements effectués auprès de la centrale de trésorerie d'AMUNDI pour 32 702 milliers d'euros (dont des intérêts courus pour 202 milliers d'euros), en lien avec les résultats de la société.
- Des sommes disponibles en banque pour 1 434 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre 1 615 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Au passif :

Evolution en milliers d'euros des principaux postes du passif entre le 31/12/2022 et le 30/06/2023 :

En milliers d'euros	31/12/2022	30/06/2023	Var%	Commentaires 30/06/2023
Emprunts obligataires	3 873 410	7 536 472	94.6%	Forte collecte au cours du 1er semestre 2023
Autres dettes (Swap)	6 858	32 595	375.3%	Hausse des encours d'EMTN de taux

Rapport d'activité sur les comptes sociaux d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS au 30 juin 2023

- Des emprunts obligataires pour 7 536 472 milliers d'euros (dont intérêts courus pour 41 533 milliers d'euros) au 30 juin 2023 contre 3 873 410 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (dont intérêts courus pour 21 629 milliers d'euros),
- Des charges à payer sur les swaps de couverture des EMTN pour 32 595 milliers d'euros (6 858 milliers d'euros au 31 décembre 2022),
- Des capitaux propres qui s'établissent à 30 550 milliers euros au 30 juin 2023 contre 16 297 milliers d'euros au 31 décembre 2022 (cf tableau de variation des capitaux propres présenté ci-après),
- Des factures fournisseurs non parvenues pour 6 241 milliers d'euros (5 436 milliers d'euros au 31 décembre 2022),
- Un emprunt court terme auprès d'Amundi SA pour 800 milliers d'euros,
- Une provision pour impôt sur les sociétés pour 4 928 milliers d'euros (1 067 milliers d'euros au 31 décembre 2022).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

En milliers d'euros	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Mouvement de la période	30/06/2023
Capital social	2 225			2 225
Réserve légale	223			223
Autres réserves				
Report à nouveau	10 684	3 165		13 849
Résultat de l'exercice	3 165	-3 165	14 253	14 253
Distribution de dividendes				

TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 297		14 253	30 550
-------------------------------	---------------	--	---------------	---------------

Le capital social est divisé en 139 063 actions de 16 euros de valeur nominale

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2023, il a été décidé d'affecter, au titre de l'exercice 2022, le bénéfice de 3 164 909,22 euros en report à nouveau. Celui-ci s'élève après affectation à 13 849 204,17 euros.

Nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

HORS BILAN

Au 30 juin 2023, des instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un total de 5 941 789 milliers d'euros et sont composés de swaps de performance pour 2 739 521 milliers d'euros et de swaps de taux pour 3 202 268 milliers d'euros.

Le poste « Engagements des garanties reçues » correspond aux garanties accordées par Amundi Finance pour couvrir un risque de pertes sur les instruments de couverture des EMTN. Il s'élève à 7 515 400 milliers d'euros au 30 juin 2023 contre 3 871 402 milliers d'euros au 31 décembre 2022 soit une variation sur la période de +3 643 998 milliers d'euros.

Cette variation s'explique par le lancement de nouvelles émissions en 2023, compensées partiellement par des rachats réguliers d'EMTN et des arrivées à échéance.

RISQUES

L'Emetteur estime que les facteurs suivants peuvent affecter sa capacité à remplir ses obligations relatives aux Titres. Tous ces facteurs sont des éventualités qui peuvent ou non se produire.

Les facteurs que l'Emetteur estime être spécifiques à l'Emetteur et qui sont importants pour une décision d'investissement éclairée concernant l'investissement dans les Titres émis dans le cadre du Programme sont décrits ci-dessous.

L'Emetteur estime que les facteurs décrits ci-dessous représentent les principaux risques inhérents à l'investissement dans les Titres émis dans le cadre du Programme. Toutefois, l'incapacité de l'Emetteur à payer les intérêts, le principal ou tout autre montant dû au titre des Titres, pourrait être imputée à d'autres raisons (i) lesquelles ne sont pas connues de l'Emetteur à ce jour ou (ii) qui peuvent ne pas être considérées comme des risques significatifs par l'Emetteur au regard des informations dont il dispose à ce jour.

Dans chaque sous-catégorie ci-dessous, l'Emetteur présente en premier lieu les risques les plus importants, dans son évaluation, en tenant compte de l'ampleur prévue de leur impact négatif et de la probabilité de leur survenance.

FACTEURS DE RISQUE

Amundi Finance Emissions est une société dont l'objet est d'emprunter et de lever des fonds, notamment via l'émission de valeurs mobilières de toute nature, telles que des Titres, et de conclure tout contrat y afférent.

L'Emetteur est exposé à certains facteurs de risque qui peuvent avoir une incidence défavorable sur sa capacité à respecter ses engagements en vertu des Titres émis dans le cadre du Programme.

➤ Risque de crédit et de contrepartie

L'Emetteur est exposé aux risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats en cas de défaut du Garant.

L'Emetteur utilise le produit net de l'émission de Titres pour les besoins du financement de son activité en général et pour la couverture de ses obligations en vertu des Titres. Ainsi, il utilise tout ou partie du produit de l'émission de Titres pour acquérir des actifs qui pourront être, de manière non limitative, une ou plusieurs valeurs mobilières, un ou plusieurs contrats

de dépôt, un ou plusieurs contrats d'échange (les "Contrats de Couverture"). Au 30 juin 2023, le montant nominal des titres en circulation s'élève à 6,295 milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation). La capacité de l'Emetteur à satisfaire ses obligations relatives aux Titres dépendra alors de la réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture. Le risque comprend également le risque de règlement inhérent à toute transaction impliquant un paiement de cash ou une livraison d'actifs en dehors d'un système de règlement sécurisé.

Quoique l'Emetteur soit exposé au risque de défaut de réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture, il convient cependant de noter que l'Emetteur est seulement exposé au risque de défaut du Garant, puisqu'en cas d'occurrence d'un événement de crédit ou d'une défaillance d'une contrepartie d'un Contrat de Couverture, le Garant ferait face à tout risque de cette nature pour le compte de l'Emetteur. La survenance d'un tel événement pourrait générer une perte en résultat de l'Emetteur.

Au 30 juin 2023, l'exposition au risque de crédit et de contrepartie s'élevait à 7,463 milliards d'euros pour un nominal de titres de 7,495 milliards d'euros.

➤ **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels résultent principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes, ou des personnes en charge du traitement des opérations, ainsi que des risques associés à des événements externes. Ils pourraient avoir un impact négatif sur les résultats de l'Emetteur.

Du fait de son activité principale, l'Emetteur est exposé aux risques de dysfonctionnements opérationnels de ses systèmes de communication et d'information. Le risque d'erreur involontaire par une personne lors de la réalisation d'une tâche ne peut également pas être totalement exclu. L'Emetteur est exposé à la cybercriminalité ciblant ses clients, ses fournisseurs ou partenaires mais également ses propres infrastructures et données informatiques. L'interconnexion entre les différentes entreprises de marché et la concentration de celles-ci augmentent le risque d'un impact sur l'Emetteur en cas d'attaques visant l'un des maillons de cette chaîne tenant notamment compte de la complexité des systèmes devant être coordonnés dans des délais contraints. Les conséquences d'un dysfonctionnement opérationnel ou d'une erreur humaine, même brèves et temporaires, pourraient entraîner des perturbations importantes dans l'activité de l'Emetteur. Depuis sa création, l'Emetteur n'a pas eu à déplorer d'incident opérationnel susceptible d'avoir un impact négatif sur ses résultats.

➤ **Risques de non-conformité et juridiques**

Les risques de non-conformité relatifs au non-respect des dispositions réglementaires et légales en France, et les risques de réputation qui pourraient survenir du fait du non-respect de ses obligations réglementaires ou légales, ou des normes déontologiques pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats et les perspectives d'activité de l'Emetteur.

Compte tenu de son activité qui consiste à emprunter et lever des fonds, l'Emetteur est exposé au risque de litiges avec les Porteurs, à des procédures civiles ou pénales, ou à des mesures réglementaires. Les plaignants dans ce type d'actions peuvent demander le recouvrement de montants importants ou indéterminés ou d'autres mesures correctives qui peuvent affecter la capacité de l'Emetteur à exercer son activité. La survenance d'un tel risque pourrait générer une perte de valeur ou une atteinte à la réputation de l'Emetteur. L'Emetteur n'a pas été exposé à un litige avec un Porteur susceptible d'avoir un impact défavorable sur ses résultats et ses perspectives d'activité depuis sa création.

Au 30 juin 2023, les montants des actifs pondérés par les risques opérationnels et risques connexes s'élevaient à 4,6 millions d'euros (4,4 millions d'euros au 31 décembre 2022).

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne et la gestion des risques d'Amundi Finance Emissions s'inscrivent dans le cadre du dispositif du groupe Amundi.

Le champ du contrôle interne ne se limite pas aux procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières.

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ce dispositif comporte toutefois des limites inhérentes aux défaillances techniques ou humaines.

Il se caractérise par les objectifs qui lui sont assignés :

- Application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- Performance financière par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes,
- Connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques, en particulier la conformité de l'ensemble des activités de gestion aux réglementations, contrats et autres engagements applicables,
- Conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- Prévention et détection des fraudes et erreurs,
- Exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi répond notamment aux dispositions prévues par le Code monétaire et financier (article L. 511-41), l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), le Règlement Général de l'AMF et les textes relatifs à la gouvernance d'entreprise, émis notamment par l'Autorité Bancaire Européenne et le Comité de Bâle.

Il est en outre structuré de façon cohérente avec les principes édictés par Crédit Agricole S.A. et le groupe Crédit Agricole, avec pour finalité d'assurer une approche consolidée des risques dans le cadre du contrôle exercé par le Groupe actionnaire majoritaire.

Ces référentiels externes sont complétés de chartes, normes et procédures internes propres à Amundi dans les domaines de contrôle des risques, y compris informatiques et comptables, de contrôle de conformité et d'audit interne.

Ce dispositif de contrôle interne s'applique de manière homogène à l'ensemble des entités du Groupe Amundi (hors joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire) et couvre l'encadrement et la maîtrise des activités ainsi que la mesure et la surveillance des risques. Le dispositif mis en œuvre par Amundi est décliné et adapté par les différentes fonctions et filiales en fonction de leurs spécificités notamment au regard de leurs obligations réglementaires.

Les moyens, outils et reportings mis en œuvre dans cet environnement normatif permettent une information régulière du Conseil d'administration et de la Direction Générale sur le fonctionnement des dispositifs de contrôle interne et sur leur adéquation au regard du profil de risque du Groupe.

1. Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne

a. Principes fondamentaux

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Une information systématique du Conseil d'administration portant sur l'encadrement des risques, le suivi des limites accordées, les activités et les résultats des contrôles mis en œuvre par les différentes composantes du dispositif de contrôle interne ainsi que les incidents significatifs ;
- Une implication directe de la Direction Générale dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne ;
- Une couverture exhaustive des activités et des risques ;
- Une définition claire des responsabilités, une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle au travers de délégations formalisées et mises à jour.

Il s'appuie schématiquement sur deux principaux piliers :

- Des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques : risques financiers, risques opérationnels (traitements opérationnels, information comptable et financière, systèmes d'information), risques juridiques et risques de non-conformité ;
- Un dispositif de contrôle comprenant des contrôles permanents réalisés directement par les entités opérationnelles ou par des collaborateurs dédiés et un contrôle périodique mis en œuvre par l'Inspection.

b. Pilotage du dispositif

Le groupe Amundi est en charge du dispositif de contrôle interne d'Amundi Finance Emissions.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur le contrôle permanent de premier niveau, le contrôle permanent de second niveau assuré par les fonctions Risques et Conformité et pour partie par la fonction Sécurité s'agissant du système d'information et le contrôle périodique exercé par l'Inspection. Il couvre l'ensemble du Groupe en France et à l'international à l'exception des joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire.

Le Comité de Contrôle Interne, co-présidé par les Directeurs d'Amundi en charge des Divisions GSG (Gouvernance et Secrétariat général) et SFC (Stratégie, Finance et Contrôle), s'assure de la cohérence, de l'efficacité et de l'exhaustivité du dispositif de contrôle interne et coordonne les activités de Contrôle Périodique, de Contrôle Permanent, des Risques, de la Conformité et de la Sécurité. Il est composé notamment du Directeur des Risques, du Directeur de la Conformité, du Directeur de la Sécurité, du Directeur Juridique et du Directeur de l'Inspection d'Amundi. Il se réunit onze fois par an.

Le Comité est chargé de :

- Faire un point sur le dispositif de contrôle interne et le système de contrôle mis en œuvre ;
- Procéder à l'examen des principaux risques de toute nature auxquels est exposée Amundi et des évolutions intervenues dans les systèmes de mesure des risques et des performances, et s'assurer de l'adéquation du dispositif de contrôle interne pour correctement piloter les risques ;
- Prendre toute décision nécessaire pour remédier aux faiblesses du contrôle interne ;
- Suivre la mise en œuvre des engagements pris à la suite des missions d'audit internes et externes ;

- Décider des mesures correctives des carences relevées par les missions d'audit ainsi que par les *reportings* d'activité et de contrôle dont disposent les responsables des fonctions de contrôle ou le management au sein de l'entité.

c. Rôle de l'organe délibérant

L'organe délibérant est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne. Il est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. Il détermine et arrête les stratégies et limites de risques de la société.

Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne, notamment aux procédures de gestion des risques.

d. Rôle de l'organe exécutif

L'organe exécutif est directement impliqué dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et s'assure que les moyens attribués sont adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

e. Contrôle interne consolidé

Conformément aux principes en vigueur au sein du Groupe, le dispositif de contrôle interne du groupe Amundi s'applique sur un périmètre large visant à l'encadrement et à la maîtrise des activités et à la mesure et à la surveillance des risques sur base consolidée.

Ce principe appliqué par chaque entité du Groupe Crédit Agricole à ses propres filiales, permet de décliner le dispositif de contrôle interne selon une logique pyramidale et renforce la cohérence entre les différentes entités du Groupe.

Ainsi, pour ce qui concerne Amundi Finance Emissions, le groupe Amundi effectue une identification et une surveillance consolidée des activités, des risques et de la qualité des contrôles au sein de ses filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

- **Dispositif de prévention et contrôles des risques de non-conformité**

Le Groupe Amundi a renforcé son dispositif de connaissance des clients (« KYC »).

Le dispositif de lutte anti-corruption déployé dans l'ensemble du Groupe a fait l'objet d'une certification « ISO 37001 ».

Le dispositif de gestion des conflits d'intérêts a été adapté comme suit :

- Une Charte de Déontologie boursière a été rédigée ;
- Une politique de restriction de détention de titres Amundi dans les portefeuilles gérés pour compte de tiers et pour compte propre a été mise en place ;
- La cartographie des conflits d'intérêts a été mise à jour.

- **Dispositif de contrôle périodique**

La démarche suivie par l'Inspection d'Amundi a fait l'objet d'un processus d'assurance et d'amélioration continue de la qualité.

- **Contrôle interne en matière de sécurité des systèmes d'information**

En matière de cyber sécurité, des tests d'intrusion ont été réalisés, tout au long de l'année, par une société externe spécialisée, tant en interne qu'en externe. Ces tests font systématiquement l'objet d'un bilan et des mesures sont prises lorsque des incidents sont identifiés.

- **Plan de continuité d'activité (PCA)**

Au cours de l'année 2022, des tests du dispositif PCA d'Amundi ont été menés :

- Le Plan de Secours Informatique (PSI) a été testé du 08 au 29 octobre 2022 en simulant la perte d'un datacenter.

- Le Plan de Repli Utilisateurs (PRU) a été testé le 21 juin 2022 pour les Salles de Repli Immédiat, les 21 janvier et 07 octobre 2022 pour les tests de tenue de charge des connexions à distance.

2. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auxquels est soumise l'entreprise

a. Typologie des risques

Amundi Finance Emissions est exposée aux risques décrits au chapitre « Risques » ci-dessus : risque de crédit et de contrepartie, risque lié à la réglementation, risques opérationnels, risques de non-conformité et juridiques.

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, Amundi Finance Emissions est tenue de reporter des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Cependant, Amundi Finance Emissions ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par Amundi et présentées dans son rapport de gestion.

b. Dispositif de contrôle des risques

Le dispositif de contrôle des risques de l'activité d'Amundi Finance Emissions repose sur :

- La définition d'une stratégie risques pour l'activité, qui impose un adossement des opérations et définit les produits autorisés ; la stratégie risque précise également les limites applicables aux expositions résiduelles qui peuvent être portées par Amundi Finance Emissions ;
- Une validation de ce dispositif en Comité Risques du groupe Amundi ;

- Une surveillance des risques de contrepartie, du correct adossement des opérations et du respect des règles de gestion et des limites applicables aux expositions résiduelles conservées par Amundi Finance Emissions.

c. Dispositif de contrôle des risques de non-conformité

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et la prévention et lutte contre la fraude externe et interne.

Ce dispositif est mis en œuvre conformément aux procédures et recommandations édictées par les régulateurs Français et Européens.

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité, y compris en matière de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de la corruption, fait l'objet d'une revue mensuelle lors du comité Conformité. Lors de ce Comité, les résultats des contrôles effectués sont commentés, et d'éventuelles mesures correctrices décidées. Cette instance est également chargée de valider la cartographie des risques de non-conformité et le plan d'action qui l'accompagne.

d. Dispositif de Sécurité Financière

Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est encadré par des procédures spécifiques, qui prévoient, notamment, un ajustement des diligences d'entrée en relation en fonction de la typologie des clients et de leur lieu de résidence.

Le placement des notes émises par Amundi Finance Emissions est effectué par Amundi Finance qui en assure la commercialisation uniquement au profit de distributeurs et clients directs institutionnels régulés avec lesquels sont conclus des contrats de souscription et contrats de distribution qui prévoient que le distributeur s'acquittera des obligations en matière de connaissance relative à sa clientèle.

Les dossiers clients sont constitués, répertoriés et validés par la Compliance dans un système informatique dédié.

Le dispositif de surveillance inclut également le contrôle des personnes politiquement exposées.

e. **Dispositif spécifique de contrôle interne de l'information comptable et financière ; Rôle et responsabilités dans l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière**

Amundi Finance Emissions publie des comptes individuels, qui sont consolidés dans les comptes du groupe Amundi et de ses actionnaires.

La Direction Financière du groupe Amundi assure la responsabilité de l'élaboration des états financiers d'Amundi Finance Emissions.

La Direction Financière met en œuvre les systèmes d'information comptable et financière lui permettant d'élaborer les données d'Amundi Finance Emissions dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Sous l'autorité de la Direction Générale, la Direction Financière d'Amundi assure la responsabilité de l'élaboration de l'information comptable et financière. En particulier, la Direction Financière :

- Etablit les états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (IFRS) et conformément aux règles et principes comptables communiqués et définis par le groupe Crédit Agricole ;
- Etablit les états financiers sociaux de chacune de ses entités conformément aux normes comptables locales en vigueur ;
- Elabore les différents *reportings* réglementaires, prudentiels et fiscaux ;
- Produit les différentes informations de gestion nécessaires au pilotage de l'activité ;
- Assure la communication financière d'Amundi auprès des investisseurs.

f. Contrôle permanent de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière au sein de la Direction Financière s'appuie sur les contrôles exercés d'une part par les équipes de la Comptabilité, du Contrôle de gestion et de la trésorerie, et d'autre part par une cellule de contrôle comptable dédiée, rattachée directement au Directeur Financier. Ce dispositif est complété par un contrôle permanent comptable assuré par une équipe indépendante, rattachée à la Direction des Risques.

Les objectifs du contrôle permanent comptable visent à s'assurer de la couverture adéquate des risques comptables majeurs, susceptibles d'altérer la qualité de l'information comptable et financière en termes de :

- Conformité des données au regard des dispositions légales et réglementaires, et des normes du groupe Crédit Agricole ;
- Fiabilité et sincérité des données, permettant de donner une image fidèle des résultats et de la situation financière d'Amundi et des entités intégrées dans son périmètre de consolidation ;
- Sécurité des processus d'élaboration et de traitement des données, limitant les risques opérationnels, au regard de l'engagement d'Amundi sur l'information publiée ;
- Prévention des risques de fraudes et d'irrégularités comptables.

Le contrôle permanent de l'information comptable et financière s'appuie sur l'évaluation des risques et des contrôles des processus comptables gérés par les services opérationnels. En particulier, les risques suivis par la Direction des Risques, et en particulier ceux liés aux engagements hors bilan, font l'objet d'un rapprochement avec la comptabilité afin de s'assurer de l'exhaustivité de l'information et de la bonne évaluation dans les états financiers.

Le responsable du contrôle permanent comptable d'Amundi s'assure de la mise en œuvre des éventuelles actions correctives, pour renforcer le dispositif de contrôle permanent comptable.

g. Relations avec les commissaires aux comptes

Conformément aux normes professionnelles en vigueur, le commissaire aux comptes met en œuvre les diligences qu'il juge appropriées sur l'information comptable et financière publiée :

- Audit des comptes individuels de la société Amundi Finance Emissions ;
- Examen limité des comptes semestriels de la société Amundi Finance Emissions.

Dans le cadre de sa mission légale, le commissaire aux comptes présente les conclusions de ses travaux au Conseil d'administration d'Amundi Finance Emissions.

h. Contrôle périodique (Inspection Générale / Audit)

L'Inspection du groupe Amundi assure le contrôle périodique d'Amundi Finance Emissions, de façon indépendante des unités opérationnelles, en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement.

Le plan d'audit est établi sur la base du programme pluriannuel d'audit découlant de la cartographie des risques du Groupe Amundi.

L'objectif du programme pluriannuel est de couvrir le périmètre d'audit (calé sur le périmètre des entités surveillées) sur une période de 5 ans au maximum et la fréquence moyenne retenue est de l'ordre de 3 ans.

i. Dispositif de contrôle de la Continuité d'Activité

Le plan de continuité d'activité (PCA) d'Amundi Finance Emissions est intégré dans celui d'Amundi.

Le plan de continuité d'activité (PCA) décrit les solutions de secours et leurs modalités de mise en œuvre en fonction du scénario de crise opérationnelle concerné et est validé en comité de niveau direction : le Comité de Sécurité d'Amundi.

Ce dispositif opérationnel comporte cinq éléments clés :

- Un dispositif de gestion de crise qui s'appuie sur une organisation et des moyens disponibles 24 h/24 et 7 j/7 afin notamment d'alerter, analyser ou suivre la situation mais également de décider ou de communiquer ;
- Un plan de repli utilisateurs (PRU) activable en 4 h qui repose, pour les entités parisiennes, sur un site situé à 25 kilomètres de Paris comprenant 230 positions dédiées qui peuvent être étendues à 700 en cas de besoin et sur une plateforme de travail à distance permettant 1 000 connexions simultanées extensible à 2000 ; s'agissant de la négociation, un dispositif permet de reprendre l'activité sous 2 h en cas d'indisponibilité des locaux dédiés dans le cadre d'un plan de repli immédiat;
- Un plan de secours informatique (PSI) activable en 4 h qui s'appuie sur 2 data centers gérés en actif/actif avec une redondance des plateformes ;
- Un contrôle du plan de continuité des prestataires ;
- Un dispositif de pilotage du plan de continuité d'activité (PCA) reposant sur une organisation transverse. Amundi réalise des analyses d'impact sur les activités

(BIA) pour chacun de ses métiers, définissant pour chaque processus un niveau de criticité et des besoins nécessaires afin de maintenir l'activité considérée.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement mis à jour et testé annuellement.

Les scénarii de sinistre potentiel couverts sont :

- Indisponibilité d'environnement de travail local causée par l'inaccessibilité du site ou par la défaillance des installations techniques (panne électricité, perte d'accès des moyens télécom...). Ce scénario intègre l'indisponibilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles lorsque ceux-ci sont regroupés ;
- Indisponibilité du personnel causée par une grève de transports publics, une épidémie, une crue, etc. Les solutions permettant de couvrir ce scénario doivent permettre à Amundi de maintenir la continuité de ses activités dès lors que 30 % de ses effectifs sont disponibles ;
- Indisponibilité physique des systèmes d'information causée par la destruction physique de matériels du Datacenter ou des moyens d'accès réseau au Datacenter ;
- Indisponibilité logique des systèmes d'information Datacenter causée par malveillance, erreur ou accident (attaque virale, intrusion, destruction accidentelle d'une baie de données ou un « bug » informatique altérant des bases de données) ;
- Indisponibilité massive des postes de travail causée, par exemple, par une attaque virale massive qui toucherait les postes de travail.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement entretenu et testé annuellement.

* * *

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein d'Amundi Finance Emissions et aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole décrites ci-avant, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des axes de progrès enregistrés en la matière et de l'avancement des mesures correctrices adoptées dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen de *reportings* réguliers d'activité, des risques et de contrôle.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(Tableau prévu à l'article L. 441-14 du code de commerce) :

(en milliers d'euros)	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0						0					
Montant total des factures concernées TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclus	0						0					
Montant des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours					

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA SITUATION DU 30 JUIN 2023

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la situation du 30 juin 2023.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Dans un contexte de hausse continue des taux, l'activité d'émission d'EMTN devrait continuer à être active en France. Amundi Finance Emissions devrait donc continuer son activité d'émission de titres obligataires au cours du second semestre 2023 à un rythme soutenu.

Certains facteurs de risques peuvent affecter la capacité d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS à honorer ses obligations relatives aux titres émis dans le cadre de son programme. Ces facteurs sont décrits dans le prospectus de base des titres visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ils concernent principalement les risques de crédit et de contrepartie, Amundi Finance Emissions utilisant tout ou partie du produit des émissions de titres pour acquérir les actifs de couverture.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Amundi Finance Emissions ne détient pas de titre de filiales et participations.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Amundi Finance Emissions est détenu à 99,99% par Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi.

Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du Groupe Crédit Agricole.

Amundi Finance entre ainsi dans le périmètre de contrôle indirect de Crédit Agricole S.A.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent. Néanmoins, Amundi Finance Emissions et Amundi Finance ont convenu de la mise en place d'un franco de paiement sur les émissions en cours de commercialisation, cela se traduit par l'enregistrement d'une créance chez le véhicule vis-à-vis du porteur des émissions pour la valeur nominale des EMTN émis, et ce pendant toute la période de commercialisation.

PRINCIPE DE COUVERTURE DES EMISSIONS

La composante optionnelle du coupon sur les émissions fait l'objet systématiquement d'une couverture soit par un actif de même nature, soit par un dérivé répliquant cette rémunération. Les instruments financiers à terme de taux ou de performance sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN. Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

En conséquence les instruments financiers à terme contractés par Amundi Finance Emissions sont comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées (règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux)).

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(En Euros)

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2022 12	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008
Nombre d'actions					
- ordinaires	139 063	139 063	139 063	139 063	139 063
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	4 231 451,91	2 877 796,29	2 883 675,41	3 070 030,92	2 268 696,16
Impôts sur les bénéfices	1 066 542,69	3 701 828,00	8 672,00		
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	3 164 909,22	-824 031,71	2 875 003,41	3 070 030,92	2 268 696,16
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION EN EUROS					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	22,76	-5,93	20,67	22,08	16,31
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	22,76	-5,93	20,67	22,08	16,31
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

02

Etats Financiers au 30 juin 2023

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

**91-93 Boulevard Pasteur
75015 PARIS**

**Etats financiers au 30 juin 2023
en milliers d'euros**

2050 - BILAN ACTIF (en milliers d'euros)

Rubriques	Montant brut 30/06/2023	Amort. Prov. 30/06/2023	Net. 30/06/2023	Net. 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
TOTAL I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	32 702		32 702	14 431
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	32 702		32 702	14 431
Autres immobilisations financières				
TOTAL II	32 702		32 702	14 431
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes				
CREANCES	1 236 720		1 236 720	11 387
Créances clients & cptes rattachés				
Autres créances	1 236 720		1 236 720	11 387
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS	6 345 214	3 050	6 342 164	3 879 050
Valeurs mobilières de placement ==> dont actions propres :	2 848 637	3 050	2 845 587	3 022 764
Disponibilités	3 496 577		3 496 577	856 287
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	7 581 934	3 050	7 578 884	3 890 437
Frais émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I à VI)	7 614 636	3 050	7 611 586	3 904 868

2021 - BILAN PASSIF (en milliers d'euros)

Rubriques		30/06/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	Dont versé :	2 225	2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (2) ==> dont écart d'équivalence	EK	0	
Réserve légale		223	223
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	ont rés. prov. Cours	0	
Autres réserves ==> dont achat d'œuvres originales	EJ	0	
Report à nouveau		13 849	10 684
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			3 165
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION		14 253	
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
TOTAL I		30 550	16 297
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL II			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL III			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		7 581 036	
Autres emprunts obligataires		7 536 472	3 873 410
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		800	1 800
Emprunts, dettes fin. divers ==> dont emp. Participatif	EI	0	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 241	5 436
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		37 523	7 925
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)			
TOTAL IV		7 581 036	3 888 571
Ecarts de conversion passif	V		
TOTAL GENERAL (I à V)		7 611 586	3 904 868

Résultat de l'exercice en centimes d'euros	14 253 053.16	3 164 909.22
Total du bilan en centimes d'euros	7 611 585 788.33	3 904 868 403.75

HORS BILAN (en milliers d'euros)

Rubriques	30/06/2023	31/12/2022
Swaps actions données	2 739 521	2 706 344
Swaps actions reçus		
TOTAL DES SWAPS ACTIONS	2 739 521	2 706 344
Swaps de taux données	2 801 122	366 992
Swaps de taux reçus	401 145	410 338
TOTAL DES SWAPS TAUX	3 202 268	777 330
Avals cautions et garanties données		
Avals cautions et garanties reçues		
TOTAL DES AVALS ET CAUTIONS ET GARANTIES		
Garanties données d'Etablissements de Credit		
Garanties reçues d'Etablissements de Credit	7 515 400	3 871 402
TOTAL DES GARANTIES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	7 515 400	3 871 402
Engagement de financement données		
Engagement de financement recus		
TOTAL DES ENGAGEMENT DE FINANCEMENT		

A N N E X E S

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Evènements significatifs relatifs à l'exercice 2023

Il y'a pas eu d'évènements significatifs en 2023, néanmoins, l'activité d'émissions de titres obligataires s'est accrue avec 2 942 559 milliers d'euros de nominal émis commercialisés en 2023 (164 000 milliers d'euros d'EMTN émis lors du premier semestre 2022), ainsi que 1 200 000 milliers d'euros d'émissions au passif en cours de commercialisation.

La variation des capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 30 549 959,78 euros au 30 juin 2023 contre 16 296 906,62 euros au 31 décembre 2022.

L'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2023 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 de 3 164 909,22 euros en report à nouveau pour la totalité pour le porter à 13 849 204,17 euros.

Le résultat de l'exercice au 30 juin 2023 ressort bénéficiaire de 14 253 053 ,16 euros.

2. EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la situation du 30 juin 2023.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Présentation des comptes

Les informations relatives au premier semestre 2023 sont indiquées dans les états financiers et l'annexe en milliers d'euros.

Principes généraux

La présentation des états financiers d'AMUNDI FINANCE EMISSIONS est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 qui regroupe dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'organe central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

Changements de méthode comptable et de présentation des comptes

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent. Néanmoins, Amundi Finance Emissions et Amundi Finance ont convenu de la mise en place d'un franco de paiement sur les émissions en cours de commercialisation, cela se traduit par l'enregistrement d'une créance chez le véhicule vis-à-vis du porteur des émissions pour la valeur nominale des EMTN émis, et ce pendant toute la période de commercialisation.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Titres de participation et de filiales

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au coût historique.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Dans la liste des filiales et participations, le chiffre d'affaires et le résultat sont ceux de l'exercice en cours, sous réserve de leur approbation par les Assemblées Générales Ordinaires.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et ventilées en fonction de leur nature.

Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de dépréciation enregistrée en déduction de cet encours pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances et les dettes sont évaluées selon la méthode dite du prorata temporis et comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

Valeurs mobilières de placement

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais exclus. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les dépôts à terme auprès d'entités du Groupe Crédit Agricole :

Les dépôts à terme s'enregistrent au bilan pour leur valeur nominale et les créances rattachées sont évaluées selon la méthode dite prorata temporis.

Ils figurent au bilan, intérêts courus inclus, dans le poste disponibilités et composent, en plus des valeurs mobilières de placement, les actifs de couverture des EMTN émis.

Les dépôts à terme s'élèvent à 3 495 millions d'euros au 30 juin 2023.

Instruments Financiers à terme

Les IFT (Instruments Financiers à Terme de taux ou de performance) sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN.

Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

Les principes comptables applicables aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été modifiés par le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux) et par sa note de présentation. Ces nouveaux principes sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, et ce de manière rétrospective.

Dans la mesure où les instruments financiers à terme contractés par AMUNDI FINANCE EMISSIONS sont déjà comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées, l'application de l'ANC 2015-05 n'a pas d'impact sur les comptes AMUNDI FINANCE EMISSIONS.

Charges et Produits

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt figurant aux comptes de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices.

Intégration fiscale

AMUNDI FINANCE EMISSIONS est depuis le 1er janvier 2011 dans le groupe d'intégration fiscale d'AMUNDI.

AMUNDI FINANCE EMISSIONS a donc signé avec AMUNDI une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, AMUNDI FINANCE EMISSIONS constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle est redevable au titre de cette convention fiscale.

Régime des sociétés mères

AMUNDI FINANCE EMISSIONS fait partie de l'ensemble consolidé du groupe AMUNDI.

Composition du capital social

Le capital de AMUNDI FINANCE EMISSIONS est composé exclusivement de 139 063 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 16 euros.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

4. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

(Tableau 1 - Immobilisations)

Un prêt à terme de 32 500 milliers d'euros, à échéance mai 2024, a été octroyé à la centrale de trésorerie du groupe AMUNDI.

Au 30 juin 2023 les intérêts courus non échus sur ce prêt sont de 202 milliers d'euros.

Amortissements

Il n'y a pas d'amortissement au 30 juin 2023.

Provisions

(Tableau 2 – Provisions)

Une provision pour dépréciation sur valeurs mobilières de placement de 3 050 milliers d'euros est constatée au 30 juin 2023.

Emprunts et dettes financières

(Tableau 3 – Etats des échéances des créances et des dettes).

Au 30 juin 2023, le montant des emprunts obligataires s'élève à 7 536 472 milliers d'euros, intérêts courus inclus.

L'échéance des titres obligataires est comprise entre 2023 et 2032 et les charges d'intérêts courus sur ces emprunts obligataires s'élèvent à 41 533 milliers d'euros.

Les coupons reçus sur les OPCV étalés sur la durée de vie des émissions sont de 17 235 milliers d'euros.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits s'élèvent à 800 milliers d'euros (un emprunt court terme auprès de la centrale de trésorerie).

Charges à payer

(Tableau 4 – Détail des charges à payer et autres passifs)

La rubrique est composée du poste factures non parvenues pour 6 241 milliers d'euros, de charges à payer concernant les engagements sur les swaps pour 32 595 milliers d'euros et de la dette d'impôt sur les sociétés due à AMUNDI SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 4 928 milliers d'euros.

Produits à recevoir

(Tableau 5 – Détail des produits à recevoir et autres actifs)

La rubrique est composée de créances liées au financement différé des émissions en cours de commercialisation pour 1 200 000 milliers d'euros, de créances sur cessions de valeurs mobilières de placement pour 7 685 milliers d'euros, des intérêts courus à recevoir sur les swaps inscrits en hors bilan pour un montant de 25 112 milliers d'euros et des produits à recevoir sur appel en garantie des obligations détenues pour 3 050 milliers d'euros.

Le poste des autres actifs correspond au total des acomptes versés à AMUNDI SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 872 milliers d'euros.

Avals, cautions et garanties

Les engagements de garanties reçues d'AMUNDI FINANCE (le garant) sont les sommes dues par l'émetteur AMUNDI FINANCE EMISSIONS, en principal et intérêts en vertu de toutes souches de titres, en cas de déficit des flux financiers des instruments de couverture ou du produit issu de leur réalisation.

Les nominaux de ces éléments sont comptabilisés en hors bilan et sont détaillés dans l'annexe.

Capitaux propres (Tableau 6 – Variations des capitaux propres)

Tableau de financement (Tableau 7 – Tableau de financement)

Tableau détaillé des sociétés mères consolidant les comptes de la société
(Tableau 8 – Identité des sociétés mères)

L'identité des sociétés mères est présentée en annexes.

Tableau des opérations effectuées avec les entreprises liées
(Tableau 9– Opérations effectuées avec les entreprises liées)

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont les instruments de couvertures des émissions de titres obligataires.

Elles sont composées d'investissements dans deux OPCI (Immanens et Immo Emission) pour 350 336 milliers d'euros et de placement en obligations (Crédit Agricole) pour 2 485 882 milliers d'euros.

Honoraires CAC

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale au niveau d'AMUNDI.

En conséquence, l'information relative aux honoraires de commissaire aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe AMUNDI.

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Les montants en hors bilan se décomposent en :

- Engagement de garantie reçue pour un montant de 7 515 400 milliers d'euros qui correspond à la garantie consentie par AMUNDI Finance sur les actifs de couverture.

- Swaps de taux (échange de taux variable contre taux fixe) pour un notionnel de 3 202 268 milliers euros,
- Swaps de performance de l'activité index de performance pour un notionnel de 2 739 521 milliers d'euros.

IMMOBILISATIONS (en milliers d'euros)	2054
--	-------------

CADRE A - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations par réévaluation au cours de l'exercice	Augmentations acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développement	TOTAL I			
Autres postes immobilisations incorporelles	TOTAL II			
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériel, outillage industriel.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL III				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		14 431		32 702
TOTAL IV		14 431		32 702
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14 431		32 702

CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cession, mise HS, mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immo. fin d'exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL I				
Autres postes immobilisations incorporelles	TOTAL II				
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage industriel.					
Autres immobilisation.					

corporelles	- matériel bureau, inf., mob. - emballages récupérables.				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			14 431	32 702	
TOTAL IV			14 431	32 702	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14 431	32 702	

Ces immobilisations financières sont représentées par un prêt à terme auprès de la centrale de trésorerie d'AMUNDI qui a été souscrit au cours de la période.

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS / DOTATIONS	DIMINUTIONS / REPRISES	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	TOTAL I			
Provisions pour risques et charges	TOTAL II			
Autres provisions pour dépréciation	3 220		170	3 050
Provisions pour dépréciations	TOTAL III		170	3 050
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 220		170	3 050
Dont dotations et reprises	3 220		170	3 050
		- d'exploitation		
		- financières	170	
		- exceptionnelles		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Tableau 3 - ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en milliers d'euros)

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts (1)		32 702	32 702	
Débiteurs divers (dont pension titres)		1 236 720	1 236 720	
TOTAUX		1 269 422	1 269 422	
(1) Montant :	- prêts accordés en cours d'exercice	32 500		
	- remboursements obtenus en cours d'exercice	14 400		

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires (1)		7 536 472	372 825	2 290 547	4 873 100
Emprunts, dettes établissement de crédit	- à 1 an maximum	800	800		
	- à plus de 1 an				
Fournisseurs, comptes rattachés		6 241	6 241		
Autres dettes (pension titres)		37 523	37 523		
TOTAUX		7 581 036	417 389	2 290 547	4 873 100
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice		4 786 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		1 142 842			

Tableau 4 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AUTRES PASSIFS (en milliers d'euros)

30/06/2023

Charges à payer		Montant au 30/06/2023
40100000	Fournisseurs	3
40800009	Fourn. - fact. non parvenues	69
40800009	Fourn. - fact. non parvenues GL	6 169
46750100	MX_Créditeurs divers	7 518
46869999	charges à payer - swap	25 077
Situation à la clôture de l'exercice		38 836

Autres Passifs		Montant au 30/06/2023
45100500	Groupe - Dette IS Exercice	4 928
Situation à la clôture de l'exercice		4 928

Tableau 5 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS (en milliers d'euros)

30/06/2023

Produits à recevoir		Montant au 30/06/2023
46510000	Créances sur cessions VMP	7 685
46710100	MX_Débiteurs divers	1 200 001
46870900	Pdt à recevoir appel en garantie	3 050
46879999	Produit à recevoir / swap	25 112
Situation à la clôture de l'exercice		1 235 848

Autres Actifs		Montant au 30/06/2023
45100100	Groupe - Comptes courants acomptes IS	872
Situation à la clôture de l'exercice		872

Tableau 6 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

30/06/2023

En milliers d'euros	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Mouvement de la période	30/06/2023
Capital social	2 225			2 225
Réserve légale	223			223
Autres réserves				
Report à nouveau	10 684	3 165		13 849
Résultat de l'exercice	3 165	-3 165	14 253	14 253
Distribution de dividendes				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 297		14 253	30 550

Emplois	30/06/2023	31/12/2022	Ressources	30/06/2023	31/12/2022
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	14 083	6 384
Acquisitions élmts actif immob. - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières	18 271	965 031	Cessions élmts actif immobilisé - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières		995 700
Charges à répartir sur plusieurs exercices Réduction capitaux propres			Augmentation capitaux propres - Capital ou apports - Autres capitaux propres		
Remboursement dettes financières		2 254 011	Augmentation dettes financières	3 662 062	2 255 964
TOTAL EMPLOIS	18 271	3 129 042	TOTAL RESSOURCES	3 676 146	3 258 048
RESSOURCE NETTE	3 657 875	39 006	EMPLOI NET		

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde 31/12/2022
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation - Stocks et en-cours - Avances et acomptes versés sur commandes - Créances clients, comptes rattachés et autres créances				
Variations des dettes d'exploitation - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours - Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		804	804	364
TOTAUX EXPLOITATION		804	804	364
A VARIATION NETTE EXPLOITATION			804	364
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs Variations des autres créditeurs	1 225 333	29 598	-1 225 333 29 598	18 188 -15 334
TOTAUX HORS EXPLOITATION	1 225 333	29 598	-1 195 735	2 854
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			-1 195 735	2 854
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			-1 194 931	3 218
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque	2 462 944		-2 462 944	-42 224
TOTAUX TRESORERIE	2 462 944		-2 462 944	-42 224
C VARIATION NETTE TRESORERIE			-2 462 944	-42 224
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE			-3 657 875	-39 006

Dénomination sociale	N° Siren	Siège social	Forme	Montant du Capital	% détenu
CREDIT AGRICOLE	784608416	12 place des Etats-Unis 92127 MONTRouGE CEDEX	SA	9 077 707	69,19%
AMUNDI	314222902	91 / 93 boulevard Pasteur 75015 PARIS	SA	509 650	100%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur document de référence disponible :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet : <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>
- Pour AMUNDI sur le site internet : <http://legroupe.amundi.com>

(en milliers d'euros)	solde au 30/06/2023	solde au 31/12/2022
Créances	7 614 636	3 549 561
Prêts et créances auprès des établissements de crédit	32 702	14 431
Valeurs mobilières de placement	2 848 637	2 667 456
Disponibilités	3 496 577	856 287
Autres créances	1 236 720	11 387
Dettes	7 581 020	23 345
Autres emprunts obligataires	7 536 472	8 261
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	800	1 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 225	5 359
Autres dettes	37 523	7 925
HORS BILAN	13 457 189	7 355 076
Garanties reçues d'Etablissements de Crédit	7 515 400	3 871 402
Swaps actions données	2 739 521	2 706 344
Swaps de taux données	2 801 122	366 992
Swaps de taux reçus	401 145	410 338

03

Rapport du Commissaire aux Comptes



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Amundi Finance Emissions

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Amundi Finance Emissions

Société anonyme

RCS : Paris 529 236 085

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Amundi Finance Emissions, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 28 juillet 2023

Jean Latorzeff

Associé

04

Déclaration du Directeur Général

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

Société Anonyme

Au capital de 2 225 008 euros

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris

529 236 085 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 juillet 2023

Issiaka BERETE

Directeur Général

Amundi Finance Emissions

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi-finance-emissions.com
Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - 529 236 085 RCS Paris
Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier

MENTIONS LEGALES

AMUNDI FINANCE EMISSIONS

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France

Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi-finance-emissions.com

Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - 529 236 085 RCS Paris

Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier